Lorraine : 9 “jeunes” condamnés à de la prison avec sursis pour des “tournantes”

30/04/2015 à 16h54

Dix jeunes, mineurs au moment des faits étaient jugés par le Tribunal pour enfants de Briey (Meurthe-et-Moselle) pour avoir imposé à deux jeunes filles des relations sexuelles sous la contrainte et la menace. Les faits reprochés sont particulièrement sordides. La justice a décidé de les condamner à de la prison avec sursis. Une condamnation conforme aux réquisitions du parquet qui avait demandé de la prison avec sursis.

Dans les quartiers sensibles, les «tournantes» sont un phénomène connus de nombreux jeunes. En 2011, dix mineurs âgés à l’époque de 13 à 17 ans avaient été mis en examen pour agressions sexuelles en réunion, soupçonné d’avoir fait vivre un calvaire sexuel à deux victimes, mineures également.

Dans un garage de Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle), les jeunes hommes sont soupçonnés d’avoir forcé leurs victimes à pratiquer des fellations sous la contrainte de bâtons et menaces de coups.

> ***Outre, les fellations forcées, les victimes étaient passées à tabac. Pluie de coups de pieds et de coups de poing constatés au moment des dépôts de plainte. Les «tournantes» étaient également filmées puis diffusées sur les téléphones portables de nombreux jeunes dans les établissements scolaires. Une sorte de jeu et de défis relevés par les accusés.***



Source

Merci à Arnaud8888